Nations Unies

S/PV.7751



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7751e séance

Vendredi 29 juillet 2016, à 17 heures

New York

Président :	M. Bessho	(Japon)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d’Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2016/552)

16-24085 (F)





La séance est ouverte à 17 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2016/552)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/660, qui contient le texte d’un projet de résolution déposé par les États-Unis d’Amérique.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/552, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations avant le vote.

Mme Power (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : La reprise des violences au Soudan du Sud ce mois était terrifiante mais, hélas, pas inattendue. Elle était terrifiante car, comme nous le savons tous, en l’espace de quelques jours seulement, 300 hommes, femmes et enfants, semble-t-il, ont été tués, des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées, et 4 500 tonnes d’aide humanitaire – des vivres qui auraient pu nourrir pendant tout un mois 220 000 personnes qui en ont cruellement besoin – ont été pillées. Pourtant, la reprise du conflit à Djouba était également prévisible en raison de l’incapacité des dirigeants sud-soudanais de travailler ensemble et de faire passer les intérêts de la population du Soudan du Sud avant les leurs.

Les chefs d’État et de gouvernement de l’IGAD-Plus, les voisins du Soudan du Sud et leurs partenaires, demandent maintenant que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dispose de moyens renforcés – en particulier à Djouba – face à la dégradation des conditions de sécurité dans le pays. La Conférence de l’Union africaine a approuvé cette décision, le Conseil de paix et de sécurité également. Tous recommandent que des forces régionales fournissent ces moyensà la MINUSS. Nous devons tous les appuyer. Les États-Unis considèrent que la proposition faite par la région permet de jeter les bases d’un rétablissement de conditions de sécurité à Djouba, ce qui est d'une importance critique si l'on veut que les parties puissent faire des progrès dans la mise en œuvre de l’accord de paix qu’elles ont signé il y a près d’un an, et afin de garantir l’acheminement sans entrave de l’aide humanitaire jusqu’à ceux qui sont exposés à un risque grave de famine.

Bien entendu, cette proposition – comme de nombreux membres du Conseil l’ont fait observer – mérite d’être examinée de manière approfondie, et lsa traduction de son objet dans les termes d’un mandat pour la MINUSS doit se faire avec beaucoup de soin et en consultation avec les pays fournisseurs de contingents et tous les membres du Conseil. Nous devons le faire correctement. Mais il faut également le faire de toute urgence. Ne nous laissons pas aller à penser que le temps joue en notre faveur. Ce n’est pas le cas. Les événements de ces dernières semaines ont montré à quelle vitesse la violence peut éclater de nouveau et combien ses effets sont dévastateurs sur la situation humanitaire. Je tiens à souligner également, pour les membres du Conseil présents ici aujourd’hui, que nous venons de recevoir des informations très inquiétantes concernant d'importants faits de violences dans la région de l’Équatoria au Soudan du Sud, et je pense que nous devons tous être en alerte ce week-end car la situation pourrait rapidement échapper une nouvelle fois à tout contrôle. Chaque flambée de violence signalée entraîne à l’évidence des pertes humaines et laisse une trace indélébile, à vif, chez les personnes touchées.

Pour ne donner qu’un exemple, il a été signalé qu'une jeune femme avait été prise et emportée, le 18 juillet, alors qu'elle se trouvait à quelques mètres seulement du portail du camp des Nations Unies à Djouba où elle avait trouvé refuge après avoir été forcée au déplacement par les violences. Elle a raconté à une journaliste du quotidien *The Guardian* que cinq hommes en uniforme l’avait mise devant un choix. Elle explique : « Je pouvais choisir celui qui me violerait, ou ils le feraient tous ». La jeune femme continue : « Je les ai suppliés de plutôt me tuer. » Malheureusement, a-t-elle dit à la journaliste, les hommes l’ont traînée sur le côté de la route et l’ont violée en plein jour. La MINUSS, sous sa forme actuelle, s’est avérée incapable – quand ce n'est pas, parfois, peu désireuse – de prévenir de telles horreurs. Nous devons travailler ensemble d'urgence pour corriger cela.

Personne n’a plus intérêt à trouver un moyen de régler ce conflit et de faire en sorte que justice soit rendue que les Sud-Soudanais, qui ont déjà connu d’énormes souffrances durant la courte histoire de

leur pays, et que leurs voisins, bien entendu, lesquels ont déjà indiqué clairement les mesures à prendre face à cette situation. Que les souffrances endurées par les civils sud-soudanais et l'esprit d'initiative dont ont fait montre les pays de la région soient pour nous une source de motivation, et mettons nous à l'œuvre en ayant conscience de l'urgence de la situation et avec la volonté de protéger les civils et de créer les conditions favorables au règlement de ce conflit atroce qui sévit au Soudan du Sud.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis donne aux dirigeants de la région le temps de se réunir et d'engager un dialogue avec le Gouvernement sud-soudanais, et nous donne le temps de déterminer la voie à suivre avant d'autoriser le déploiement de cette nouvelle force au sein de la MINUSS.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil est prêt à procéder au vote sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2302 (2016).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Ma délégation a voté pour la résolution 2302 (2016), qui proroge le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, qui devait expirer à la fin du mois. Convaincu du rôle essentiel que joue la Mission, je voudrais saisir cette occasion pour remercier les membres du personnel de la Mission de leur action pour assurer la protection des civils, parfois au péril de leur vie.

La réponse rapide à la demande formulée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) reflète la volonté des pays africains de mettre fin le plus rapidement possible au conflit au Soudan du Sud et aux souffrances du peuple sud-soudanais. Des propositions ambitieuses ont été avancées, et nous espérons qu'elles seront mises en œuvre en tenant compte de la diversité des positions et des principes régissant les opérations de maintien de la paix.

L'adoption de cette résolution intervient alors qu'il restait 12 jours pour parvenir à un consensus sur la prorogation du mandat de la Mission. Nous aurions souhaité avoir plus de temps pour examiner les diverses options concernant la mise en œuvre des propositions sur le terrain. En effet, face aux troubles qui sévissent au Soudan du Sud, le Conseil doit faire preuve de sagesse et de prudence, et examiner attentivement les propositions qui ont été avancées pour ne pas prendre de mesures susceptibles de remettre en cause le processus politique dans son ensemble et pour éviter que le pays ne plonge dans la spirale de la violence. Pour instaurer la paix au Soudan du Sud, il faut que l'Union africaine et le Conseil de sécurité conjuguent leurs efforts en vue du règlement de ce conflit. Il faut également rétablir la confiance entre les différentes factions et analyser les causes profondes du conflit. Toute autre solution ne serait qu'un palliatif à court terme.

Nous espérons que le Sommet de l'IGAD qui doit se tenir la semaine prochaine permettra de trouver sans plus tarder une solution, qui prenne en compte les différentes positions, afin de mettre un terme aux souffrances du peuple sud-soudanais.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine souscrit à la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). La Chine suit de près l'évolution de la situation au Soudan du Sud et espère que les parties appliqueront l'accord en vue de régler le conflit qui sévit dans leur pays et honoreront leurs engagements en ce qui concerne la trêve en vue du rétablissement de la stabilité et de la poursuite des efforts en faveur du développement.

La Chine attache une grande importance aux efforts déployés par les pays de la région pour instaurer la paix et le développement au Soudan du Sud et appuie le rôle de premier plan que joue l'Autorité intergouvernementale pour le développement à cette fin. Le plus urgent maintenant est de trouver le meilleur moyen de rétablir la paix au Soudan du Sud en tenant compte de la situation politique et sur le plan de la sécurité dans le pays, le tout dans le plein respect de sa souveraineté.

Deux Casques bleus chinois ont perdu la vie au service de la paix durant l'attaque qui a récemment visé la MINUSS. La Chine continuera à appuyer fermement les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et compte accroître sa contribution à la cause de la paix internationale. Nous saluons le rôle constructif que joue la MINUSS pour faire avancer le processus de paix au Soudan du Sud. La Chine est favorable à la poursuite de la mise en œuvre du mandat de la MINUSS.

Quand il examine la possibilité de modifier un mandat, le Conseil de sécurité doit intensifier ses consultations avec les pays concernés et les pays de la région et tenir compte de leurs points de vue. La Mission doit renforcer ses capacités dans les domaines pertinents afin d'assurer plus efficacement la sécurité et la sûreté des Casques bleus. La Chine est prête à coopérer avec les parties concernées s'agissant de cette question.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait une fois de plus appeler l'attention du Conseil de sécurité sur les procédures et les délais s'agissant des projets de résolution dont il est saisi. Le texte de la résolution 2302 (2016) que nous venons d'adopter et pour laquelle ma délégation a voté pour a été distribué pour la première fois dans la soirée du mercredi 27 juillet – il y a moins de 48 heures – et publié en bleu hier après-midi – il y a moins de 24 heures – sans être soumis à la procédure d'accord tacite et en faisant fi des commentaires faits par plusieurs membres du Conseil.

Il y a quelques heures à peine, une nouvelle version en a été distribuée en bleu, dans laquelle on avait changé la date d'expiration du mandat du lundi 8 août au vendredi 12 août. Nous croyons comprendre que l'objet de cette prorogation technique jusqu'au 12 août est de nous donner plus de temps pour négocier un nouveau projet de résolution qui devrait comporter d'importants changements pour le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

Nous croyons également comprendre que ce projet de résolution est déjà en train d'être examiné par un groupe très restreint et trié sur le volet de membres du Conseil de sécurité. Ce serait une erreur de suivre la même procédure que celle qui a été appliquée pour la présente résolution. Comme nous l'avons indiqué à de précédentes séances, procéder ainsi nous met dans la position difficile consistant à devoir accepter un fait accompli ou alors à nous abstenir ou voter contre. Je tiens simplement à indiquer que, le moment venu, nous nous réservons la possibilité de choisir l'une ou l'autre de ces trois options chaque fois qu'une telle situation viendra à se reproduire.

La séance est levée à 17 h 20.